



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE

- POUVOIR -

Madame ou Monsieur* :

donne pouvoir à** :

Date :

Signature :

*rayer la mention inutile

**vous pouvez laisser cette ligne vide, votre pouvoir sera alors confié à notre gré à un adhérent pouvant l'utiliser dans le respect des termes des statuts et du règlement intérieur de notre association ; notamment, un membre présent peut détenir au maximum deux pouvoirs.

Pouvoir dûment rempli et signé à remettre à l'intéressé ou à envoyer

- soit au Trésorier :
Comité de Jumelage de Guyancourt
à l'attention du trésorier
Hôtel de Ville
14, rue Ambroise Croizat
78280 Guyancourt

- soit au Président :
Pascal Paré
Hôtel de Ville
14, rue Ambroise Croizat
78280 Guyancourt